

LEERS Infos



Le magazine de la Ville #83 - Nov 2024



École de musique

En 2025, elle souffle ses 30 bougies
et déménage !

BUS ACCÈS AU DROIT

Chaque mois à Leers

Afin d'apporter une aide juridique gratuite à tous, l'Université libre de droit et l'Ordre des avocats du barreau de Lille ont mis en place le Bus de l'Accès au Droit. Chaque mois, à Leers, le bus s'installe sur le parking de l'Hôtel de Ville. C'est l'occasion pour chacun, au regard de sa situation, de recevoir des conseils juridiques sur divers sujets tels que le travail, la consommation, la famille, le logement, le pénal, l'immobilier, le handicap, le surendettement.

Sans rendez-vous, le 1^{er} mercredi du mois, 14 h-17 h. Permanence le 4 décembre.

www.busdelaccessaudroit.fr



VÉGÉTAUX

Respectez la hauteur

Planter arbres et arbustes sur son terrain est laissé libre à chacun. Il en va de même pour la nature des végétaux plantés. En revanche, pour conserver de bonnes relations avec ses voisins, mieux vaut respecter les règles de distance de plantation et de hauteur. Vos végétaux ne doivent pas gêner autrui. Pour cela, haie ou arbre ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur s'ils sont plantés à moins de 2 m de la clôture, pour rappel, la distance de plantation minimum étant de 50 cm de la clôture. Dans le cas contraire, le voisin peut exiger que la plantation soit réduite à la hauteur légale, que les branches soient rabattues, voire que les végétaux soient arrachés. Seule exception possible, la prescription trentenaire, si la plantation a dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans.

ÉVITEZ LE PROCÈS

Conciliateur de justice

Souci de voisinage, désaccord avec un opérateur téléphonique, un bailleur, une compagnie aérienne, un commerçant ? Le conciliateur de justice, auxiliaire bénévole assermenté, peut vous aider à trouver une solution amiable à un différend que vous auriez, pour éviter un procès. N'hésitez pas à venir le rencontrer afin de trouver un compromis avec la partie à laquelle vous êtes opposé. Parfois il suffit juste d'une discussion ou d'un courrier.

Permanence gratuite, en mairie, un jeudi par mois sur rendez-vous : 03 20 20 06 02 ou admin-generale@ville-leers.fr

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT

Déclarez-les

Vous devez réaliser des travaux ? N'oubliez pas d'effectuer au préalable une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux sous peine de les voir arrêtés ou démolis. C'est une procédure obligatoire. Cela permet de vérifier que le projet respecte les règles d'urbanisme. Un permis de construire est nécessaire pour toute construction de maison sur un terrain nu, extension de plus de 40 m². Une déclaration de travaux suffit pour une construction créant une surface supplémentaire inférieure à 40 m² tel un abri de jardin, pour un ravalement ou rejointoiement de façade, un remplacement de menuiseries, fenêtres, portes d'entrée, la pose de volets roulants, une réfection de toiture, la création ou le remplacement de clôture.

Infos : service Urbanisme, sur rendez-vous au 03 20 20 08 31.



Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

L'École municipale de
musique va souffler 30 bougies

9 TALENTS

10 GRANDIR

Des nouveaux élus au CMJ,
Une classe nature au collège

11 DÉCOUVRIR

Bientôt le Téléthon et Noël

14 AMÉLIORER

Les chantiers : Cœur de ville 2
et l'Espace culturel avancé

16 DÉMOCRATIE

Budget Participatif,
vous avez voté

18 AUTONOMIE

Quelles aides au logement ?

19 PRÉSERVER

Relevez le défi Climat !

20 TRIBUNES

21 AGENDA

Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise
(Mons-en-B^{asse})

Dépôt légal : Novembre 2024

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys - BP11 59115
Leers. Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-
leers.frOuverture du mardi au vendredi de 8 h 30 à
12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi).
Samedi de 8 h 30 à 12 h 30Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30 à
17 h 30, uniquement sur rendez-vousPolice municipale 03 20 66 58 22. Poste de
police au 38 rue du G^{énéral} Leclerc à Hem.

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau Leers Infos. Nouveau, car il paraît désormais fin novembre au lieu de mi-décembre, afin de vous informer au mieux des événements, nombreux, programmés en décembre et janvier.

Nous voici donc, déjà, au seuil de la fin d'année.

À Leers, elle est synonyme de solidarité : mobilisation de la Ville pour Octobre rose, collecte de dons pour les victimes des dramatiques inondations en Espagne, actions de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, renouvellement de l'opération colis solidaires avec le Secours Populaire, lancement d'une mutuelle solidaire pour tous, organisation du Téléthon les 29 et 30 novembre, distribution des colis de Noël aux aînés, et festivités dans les résidences seniors.

Elle est également synonyme d'avancement dans les projets : finalisation de la phase 2 des travaux cœur de Ville 2 avant la trêve des confiseurs, démarrage de la concertation sur l'évolution du site Sweetco. Vous trouverez d'ailleurs page 17 une synthèse de l'enquête « Cité heureuse » menée par Hurba sur votre perception de Leers. Ces résultats nous permettent de continuer à orienter au mieux nos actions vers vos préoccupations essentielles.

Mais aussi de festivités : après les succès de la 1^{ère} course à savon avec plus de 1000 spectateurs, des Allumoirs de retour dans les rues en suivant votre avis exprimé au travers de la consultation et d'Halloween au Parc de la Butte, arrivent le désormais traditionnel marché de Noël et le concert de fin d'année de l'École de musique le 13 décembre pour clore 2024 en découvertes, avant de célébrer la nouvelle année avec la cérémonie des Vœux à la population qui se tiendra salle André Kerkhove le 18 janvier à 19h.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année, synonymes de douceur, de moments partagés en famille ou entre amis et de magie de Noël. Bonnes fêtes !

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers



Leers express

Organisé à l'occasion des Journées du Patrimoine, mi-septembre, ce rallye pédestre a permis à une centaine de participants de découvrir ou redécouvrir de façon originale les éléments du patrimoine de la commune.



Allumoirs

Le traditionnel défilé des Allumoirs a fait cette année son retour dans les rues de la ville en suivant votre avis exprimé lors d'une consultation. Cela pour le plus grand plaisir des nombreux participants récompensés à l'arrivée par une distribution de friandises.



Familles en fête

Organisée début octobre au Centre Petite Enfance, la manifestation a été l'opportunité pour les parents ou futurs parents, de découvrir la structure, les modes d'accueil à Leers, de rencontrer les professionnels, de s'informer. Pour les enfants, cela a été l'occasion de participer à plusieurs activités sur le thème des émotions. De quoi s'éveiller, découvrir, apprendre tout en s'amusant.

Les primaires visitent Notre-Dame-de-Lorette

Comme elle le fait chaque année, début octobre, la Ville a permis à 153 élèves de 6 classes de CM1-CM2 de partir à la découverte de Notre-Dame-de-Lorette. Une journée très instructive pour les petits leersois que cette sortie. Ils ont pu profiter d'une visite ludique et interactive du musée du Mémorial, parcourir nécropole et basilique.





Halloween

Pour Halloween, pas de monstres ni de sorcières mais une balade contée au parc de la Butte proposée par la Compagnie des Cendres. Au fil de la balade, de petites scénettes ont émerveillé petits et grands : jonglage avec des torches enflammées, cracheurs de feu...

Semaine bleue

La 1^{ère} semaine du mois d'octobre a été très animée pour les seniors de Leers. Dans le cadre de la Semaine bleue, les dynamiques Leersois ont pu participer chaque jour à une nouvelle animation ou activité : bal, dictée, gym, loto, marche.



World Cleanup Day*

Le mouvement est mondial. À Leers, une dizaine de bénévoles se sont mobilisés un samedi matin de septembre afin de participer à un nettoyage de la nature. Armés de leurs gants, pinces et sacs poubelle, ils ont collecté 54 kilos de déchets abandonnés en ville.

** Journée mondiale du nettoyage de notre planète*

Bêtes de scène salle Kerkhove

Dans le cadre des Belles sorties, en collaboration avec l'Atelier lyrique de Tourcoing et la MEL, la ville de Leers a accueilli mi-octobre le spectacle « Bêtes de scène ». Exceptionnelle, familiale, accessible à tous, interactive, la prestation de l'Ensemble Virevolte et du Trio Musica Humana était une belle et drôle découverte de la musique.



FOCUS

2025, 30 BOUGIES ET UN DÉMÉNAGEMENT

Pour l'École municipale de musique



2025 sera une année importante pour l'École municipale de musique. La structure fêtera ses 30 ans. Comme cadeau, celle qui en ces 3 décennies, a su évoluer et innover, aura la chance de pouvoir déménager dans de nouveaux locaux plus adaptés au sein de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus.

En 2025, l'École municipale de musique (EMM) fêtera ses 30 ans et s'installera dans l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus. 1995 et la création de la structure semble aujourd'hui bien loin. Mis sur pied dans les années 90 afin de pouvoir assurer la relève de l'Harmonie municipale, l'établissement est à cette époque, en toute logique, hébergé dans les locaux de l'Harmonie et dirigé par son chef. Les instruments qui y sont alors enseignés et les professeurs sont uniquement ceux de la batterie fanfare leersoise. L'école compte 35 élèves à cette époque. Mais rapidement, la structure va profiter de la dynamique qui se développe dans les écoles de musique de France et des idées d'innovation de son directeur, Pascal Gervais.

Indépendance de l'Harmonie

L'École municipale de musique se renouvelle, se professionnalise. Les instruments qui y sont enseignés se diversifient. L'équipe pédagogique s'étoffe. Bien sûr, l'école est toujours



extrêmement liée à l'Harmonie. Elle permet d'alimenter l'ensemble pour qu'il ne s'éteigne pas. Cependant, elle prend, petit à petit, son indépendance. Les projets se développent et se multiplient. Ressource pour les associations du territoire, l'EMM travaille avec la chorale Le Diapason. Elle intervient dans les écoles, au sein du CPE. Elle monte des spectacles, propose des prestations dans les résidences seniors. Elle permet au plus grand nombre

d'avoir accès à la musique, de la découvrir, d'en faire l'apprentissage. Un apprentissage professionnel et de qualité. Fabian Flament, l'actuel directeur, et son équipe pédagogique, composée avant tout d'artistes au talent reconnu, y veillent. Éveil, formation musicale, chant, apprentissage d'un instrument, pratique en groupe, elle fait naître chez ses 143 élèves des passions mais aussi des vocations.

LES GRANDES DATES de l'École de musique

- 1994 : Recrutement d'un nouveau chef à l'Harmonie municipale, Pascal Gervais
- 1995 : Création de l'École municipale de musique pour alimenter l'Harmonie, direction de Pascal Gervais
- 2008 : Ouverture d'une classe de chant
- 2011 : Arrivée d'une Dumiste
- 2012 : Création d'un orchestre junior
- 2017 : Plusieurs projets se concrétisent, notamment le spectacle Mary Poppins
- 2020 : Mise en place des projets de classes
- 2022 : Fabian Flament, après 2 années d'interim, est recruté comme nouveau directeur après le départ en retraite de Pascal Gervais
- 2022 : Lancement des ateliers
- 2022 : Ouverture d'une classe de piano
- 2023 : Spectacle Paul-André, 2^e édition en 2024
- 2023 : Début des travaux de construction de l'Espace culturel
- 2025 : Livraison de l'Espace culturel dans lequel déménagera l'EMM.

LES CHIFFRES de l'EMM



L'École municipale de musique c'est aujourd'hui :

- 14 professeurs
- 173 élèves
- 56 % d'élèves enfants et 44 % d'adultes
- 11 instruments enseignés, en plus de l'éveil, du chant et des ateliers
- 3 premiers cycles de formation assurés, 2 diplômants et un 3^e cycle amateur
- 4 missions : enseigner, éveiller, encadrer, encourager
- 125h 30 d'enseignement : 81 h de cours, 7h de formation musicale, 3 h 30 de pratique collective, 18h d'interventions scolaires (Dumiste) et 16h de direction.

UNE DUMISTE

Pour un éveil dans les écoles



En 2011, une Dumiste a intégré l'École municipale de musique de Leers. Audrey Célisse, intervenante musicienne, propose chaque semaine une séance d'éveil musical dans une vingtaine de classes des écoles leersoises, de la maternelle au CM2. Éveil, chant, percussions corporelles, découverte d'un compositeur,

histoire de la musique, toutes ses interventions se font en rapport avec le projet pédagogique de l'enseignant de la classe. Audrey intervient également au Centre Petite Enfance, auprès des enfants avec ou sans leurs parents. Elle amène la musique aux enfants et les enfants à la musique dès le plus jeune âge.

CHAQUE CLASSE,

son projet



Intégrer une école de musique a pour but d'apprendre à jouer d'un instrument. Pour cela, il faut savoir lire les notes, suivre un rythme. Mais c'est aussi avoir la volonté de s'ouvrir à l'univers musical, de découvrir, de s'enrichir. Ainsi, à Leers, chaque classe de l'EMM a son propre projet. Pour les enseignants comme pour

les élèves c'est un moyen de sortir du simple et classique travail en solo de son instrument. Cela motive, ouvre l'esprit, permet d'aller plus loin dans la découverte. C'est encore un moyen de fédérer, de créer un esprit de classe, de travailler ensemble par exemple sur un projet de batucada, looper ou shiatsu ou d'aller voir des concerts.

DES COURS

Et des ateliers



Intégrer une école de musique est un loisir mais aussi une discipline. La musique est une passion demandant travail et investissement. Cependant, lorsqu'on est adulte, avec une vie professionnelle, le temps peut faire défaut. Avoir pratiqué plus jeune et ne plus pouvoir être assez assidu pour suivre les cours d'une école de musique est frustrant.

C'est pourquoi ont été lancés à Leers en 2022 des ateliers. Batucada, chant choral, pratique collective, tambour, musique de chambre mais aussi direction d'orchestre sont les thématiques des ateliers mensuels proposés à des musiciens amateurs ravis de pouvoir poursuivre leur apprentissage et épanouissement musical, en groupe.

LES PROFESSEURS

Des artistes professionnels

Depuis sa création il y a 30 ans, l'École municipale de musique de Leers, à l'instar de ses consœurs des autres communes, a beaucoup évolué. À présent, ses professeurs ne sont plus de « simples » enseignants de musique. Tous sont artistes, qui plus est professionnels. Ils ont des carrières, des expériences, parfois hors du commun. Mathilde Flament, la professeure de chant, par exemple, fait partie du cœur de l'Opéra de Lille. Le professeur de saxo et dirigeant du Bigband, Frédéric Labit, connu aussi sous le nom de Tibal, est membre des « Marcel et son orchestre ».

Le trompettiste Jean-Paul Blicke joue au sein du Hauts-de-France Brass Band, il a plusieurs CD à son actif et championnats d'Europe remportés. Jorge Gaona, formé en Finlande et aux Pays-Bas, est clarinettiste basse à l'Orchestre National de Lille. Pascale Vancaenghem, violoniste, se produit au côté de Simon Fache. Le flûtiste Marc-Antoine Houen est compositeur, auteur de nombreuses pièces. La musique est une passion. Elle s'enseigne mais elle se vit avant tout. C'est tout cela que l'équipe transmet à ses élèves. Des artistes en devenir qui doivent en rêver mais que cela motive sans nul doute.

POUSSEZ LA PORTE DE LA Fromagerie de Tim



plus tard, il a le déclic. Il est temps pour lui de se mettre à son compte. Une opportunité s'offre à Leers. Il y apprécie la vie dynamique, la rue commerçante. Il se lance. La Fromagerie de Tim ouverte fin septembre vous propose une centaine de références de fromages pour la plupart régionaux. Mais vous y trouverez également de l'épicerie fine 100 % française, des bières et cidres. Une salle à l'étage vous permet encore de déjeuner d'un sandwich le midi ou d'une planche, sur commande. Le soir, la salle se privatise, quand il n'y a pas de soirée à thème.

Si Timothé Deltour avoue s'être lancé un peu par hasard dans un BTS Commerce, ça n'en est finalement pas un si le jeune homme ouvre aujourd'hui une fromagerie à Leers. Fils de commerçants, ayant vécu un temps dans le Jura, Timothé a eu l'occasion de faire ses armes chez un grossiste en tant que vendeur spécialisé puis responsable d'une cave à fromages. Une spécialité épicerie fine puis une autre fromagerie

La fromagerie de Tim,
1 rue des Patriotes, du mardi au samedi 9h30-13h30 et 15h30-19h, dimanche 9h30-12h30. Soir sur réservation.
Sur facebook.

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES Pour la boulangerie L'Authentique



Avant l'été, Morgane Lecolier et Victor Neukermans ont repris la boulangerie place Lucien Demonchaux. Malgré son jeune âge, le couple a déjà une riche expérience en petite et grande entreprise et surtout en activité artisanale. À la tête d'une toute nouvelle équipe de 5 personnes aussi dynamiques que souriantes, Morgane est en boutique et Victor, boulanger de formation mais également pâtissier et aussi chocolatier, est à la fabrication.

À L'Authentique, tout est fait maison de A à Z. On y retrouve 90 % de classique et 10 % de folie dans les pains comme dans les viennoiseries. La folie, ce sont les viennoiseries bicolores, les cookies gourmands et les créations éphémères.

Boulangerie L'Authentique, 5 place Demonchaux. Ouvert du lundi au samedi 6h30-19h, le dimanche 7h-12h30. Fermé le mercredi.

ODE À TOI Art-thérapie



L'Art-thérapie, ou libération par la création, consiste à apprendre à connaître ses émotions et à les écouter via des séances de création et d'activités artistiques. Audrey Burette a créé son entreprise « Ode à toi » dans ce but. Elle propose des ateliers d'art-thérapie individuels ou en groupe, des fabrications de doudous par les enfants et vend aussi ses propres créations.

Facebook Ode à toi, 07 49 59 80 16.

IMMOBILIER ET HOME STAGING



Après 30 ans dans l'immobilier d'entreprise pour la grande distribution, la Leersoise Caroline Tangle s'est installée en tant qu'indépendante. Mandataire pour Efficity, elle vous propose un accompagnement complet. De la vente standard au relookage total d'un bien défraîchi, en passant par l'ameublement temporaire, d'un bien vide à vendre au meilleur prix.

ctangle@efficity.com, 06 12 19 72 19.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les nouveaux élus s'installent

Après une dynamique campagne auprès de leurs camarades à coups d'affiches, de tracts et de badges, ils ont été élus le 15 octobre. À présent, les jeunes élus du CMJ s'installent.

Organiser une journée des enfants, davantage de journées sportives, de tournois entre écoles, de rencontres avec les personnes âgées, créer un potager qui alimenterait les cantines ou une fête commune pour toutes les écoles... Des idées, ils en ont des dizaines. Ce sont celles qu'ils ont défendues durant leur campagne électorale. Et ils ont bien l'intention de les défendre à présent qu'ils sont élus au Conseil Municipal des Jeunes de Leers. Il sont 12, 4 filles et 8 garçons. Élèves de CM1 dans les trois écoles de la ville, ils ont été élus le 15 octobre dernier par leurs camarades de CE2-CM1-CM2.

Des citoyens en devenir

Le 6 novembre, ils ont été officiellement installés. Ils ont reçu leur écharpe et carte de conseiller. Plus ou moins impressionnés, ils ont rejoint pour un mandat de 3 ans, les « anciens » de l'instance qui, en attendant d'être renouvelés à leur tour dans deux ans, pourront les guider, les conseiller. Ensemble, ils vont faire l'apprentissage de la citoyenneté, découvrir le fonctionnement d'une ville et des autres collectivités du territoire. Une expérience enrichissante pour ces jeunes citoyens en devenir.

COLLÈGE Une classe nature

Après plusieurs années de fonctionnement du club nature ouvert aux élèves volontaires de 6^e, Madame Dautréaux, enseignante de SVT, a proposé d'étendre le projet en ouvrant une classe de 6^e Nature. L'objectif est d'enrichir la culture scientifique des élèves en leur permettant de s'impliquer dans des actions et projets pluridisciplinaires relatifs au développement durable tels que la biodiversité, la gestion et le recyclage des déchets, l'alimentation...

Tout au long de l'année, les élèves seront amenés à découvrir les ressources locales mais aussi à mener des actions de préservation de l'environnement et des projets de sciences citoyennes et participatives avec des scientifiques. La classe se portera candidate à des concours tels que le « Parlement des enfants » pour développer la culture de l'engagement et le projet « Traits de côte » pour imaginer une solution innovante à la protection de nos côtes.





Bientôt Noël **ET SI L'ON SE METTAIT DÉJÀ DANS L'AMBIANCE...**

Vous avez hâte d'y être... Mais il va falloir attendre encore un peu. Noël, ce ne sera que dans un peu plus d'un mois. On vous propose cependant de vous mettre dans l'ambiance.

Si les fêtes de fin d'année sont synonymes de féerie, la période qui les précède n'en est pas moins toujours magique à Leers. Cette année ne fera pas exception. Plus que jamais nous avons tous besoin de nous mettre dans cette ambiance d'insouciance, gaie et chaleureuse. C'est ce qui vous est proposé dès début décembre avec les divers goûters de Noël ou concerts organisés dans et par les structures de la ville. Le week-end des 14 et 15 décembre, lui, sera à ne pas rater.

Salle du centre désormais salle « Christiane Dubois », sera programmée une nouvelle édition du marché de Noël. Pendant que les grands feront quelques emplettes à placer sous le sapin, les petits pourront profiter d'un manège enchanté.

Samedi 14 et dimanche 15 décembre, marché de Noël
salle du centre, 10h-18h.

AU PROGRAMME, en attendant Noël

- Samedi 7 décembre à 10h : Fête de Noël de la crèche familiale, salle du centre
- Jeudi 12 décembre à 18h : Chorale à la résidence des 4 vents
- Vendredi 13 décembre 19h à l'église : Concert de Noël par les classes orchestrales
- Samedi 14 décembre à 15h à l'église : Chantons Noël tous ensemble avec Les Lutines, la Chorale et la classe de chant de l'EMM, accompagnés par Adrien Nowak à l'orgue
- Mercredi 18 décembre à 15h30 : Concert intergénérationnel à la résidence des 4 vents avec Aymeric Loriaux au piano et la classe de piano de l'EMM
- Mardi 17 décembre à 17h45 : Fête de Noël de la crèche collective, CPE
- Vendredi 20 décembre à 18h30 : Fête de fin d'année du Relais Petite Enfance, salle du Centre

À NOËL SOYONS GÉNÉREUX Offrons des boîtes solidaires

Lancée l'an dernier, l'opération « Boîte de Noël solidaire » est renouvelée. À l'approche des fêtes, il vous est proposé de participer à une nouvelle collecte de paquets qui seront remis aux plus démunis. Dans votre boîte cadeau solidaire peuvent être glissés un vêtement chaud, un produit d'hygiène, un jeu, une confise-

rie, un petit mot ou dessin. L'an dernier, 117 colis confectionnés par de généreux Leersois avaient été remis à l'association du Secours Populaire de Roubaix. Vous avez jusqu'au 15 décembre pour déposer votre petit colis en mairie ou lors du marché de Noël.



UN COUPLE DE LEERSOIS AUX 100 KM DODENTOCHT

Philippe Deloux et Françoise Lenglacé se sont lancés le défi de participer à la légendaire randonnée Dodentocht à Bornem, aussi appelée la « marche de la mort ». Le principe est de boucler le parcours de 100 km en moins de 24 heures. Véritable institution en Belgique, la marche a regroupé le 9 août dernier 13 000 participants encouragés par des milliers de spectateurs, de jour comme de nuit ! Côté préparation, le couple s'est lancé sur un coup de tête après une discussion entre amis. Ils n'ont eu que peu de

temps pour se préparer. Cependant, ils ont à leur actif plusieurs grandes randonnées comme celles de Bourges-Sancerre, de Stevenson ou encore de Compostelle. Ils marchent aussi régulièrement. Madame pratique la marche nordique et Monsieur est vice-président de Rando' Leers. Au final, Françoise Lenglacé a relevé le défi en bouclant le parcours en 23 h 01. « Elle voulait le faire en 20 heures mais il y avait tellement de participants qu'il était difficile d'avancer à son rythme » remarque Philippe Deloux, « et nous avons été

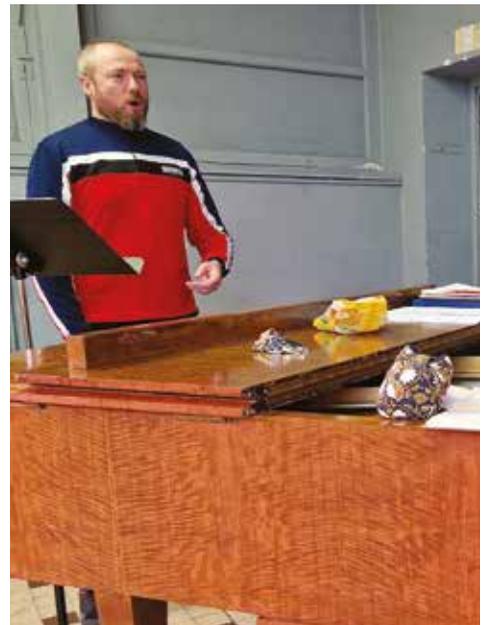
bloqués vers 5 h du matin sur une petite route. Les secours ont dû intervenir. On était tellement serrés que des personnes se sont évanouies ». De son côté, Monsieur Deloux a été contraint d'abandonner (comme plus de 2 000 participants) après 50 km, à cause d'un mal de dos. « Nous avons passé un bon moment, c'est une course unique. La marche de nuit, l'ambiance festive, les ravitaillements avec des produits belges. De la Duvel et des gaufres, ça n'est pas courant ! » conclut-il.

ANTOINE CLÉ

Un ch'ti clown à l'école municipale de musique

Parmi les nouveaux élèves qui ont fait leur rentrée en septembre, l'École municipale de musique compte un Ch'ti clown. Antoine Clé suit les cours de chant de Mathilde Flament. Artiste de cirque de formation, initié à Lyon et à Lomme, Antoine a beaucoup tourné en France et à l'étranger. Intermittent du spectacle, il collabore à de multiples projets. Depuis deux ans, il a également rejoint les Ch'ti clowns. L'association est une compagnie de clowns en soins d'accompagnement. Elle intervient auprès d'adultes au sein de structures d'accueil ou de soins de toute la région. Antoine et ses collègues interviennent auprès des services gériatrie comme les Ehpad, mais aussi les services oncologie ou palliatifs. Leur accompagnement est un soin non

médicamenteux essentiel. Ils ouvrent un autre mode de communication avec les patients en racontant des histoires, imitant, blaguant, chantant. Tous les Ch'ti clowns chantent. Plus ou moins bien. C'est pour chanter un peu moins mal, il l'avoue, qu'Antoine a intégré l'École de musique. Élève lambda, il suit donc le cursus traditionnel. Toutes les semaines, il retrouve Mathilde pour travailler la lecture de notes, de partitions, sa voix, son souffle. Le nouvel élève est ravi de cette nouvelle expérience enrichissante. Sa venue et ses échanges sont instructifs pour les professeurs de musique leersois également. Il apporte son expertise de clown, sa façon de travailler, ses connaissances d'un autre public. Ce qui donne des idées déjà à certains...



DÉCOUVRIR

TÉLÉTHON 2024

Rendez-vous dès le 28 novembre !

Cette année encore, sous l'égide du LAD, plusieurs associations se sont organisées pour vous proposer animations et occasions conviviales de vous mobiliser en faveur du Téléthon. Le week-end des 28, 29 et 30 novembre sera intense !

Afin de récolter des dons pour venir en aide aux malades, jeudi 28 sera proposé un film sur la course à pied. Vendredi 29 au soir vous avez rendez-vous salle Kerkhove pour un concert Pop Rock. Avec Emma et les RockBouc, ça va déménager pour la bonne cause. Pour vous remettre de votre soirée, samedi 30 dès 7h 30, vous pourrez partager un petit-déjeuner à la Résidence des 4 vents. Pour les courageux qui réussiront à se lever... Sinon vous aurez aussi la possibilité de venir chercher, salle Lameyse, les viennoiseries que vous aurez au préalable réservées. Du côté de la salle de judo, histoire de commencer en douceur votre week-end, des séances de Taïso vous seront proposées. À moins que vous ne préfériez prendre le départ d'une rando à 9h. Salle Kerkhove, les activités se multiplieront toute la journée : jeux, danse, chorale, dictée. Sans oublier un apéritif dansant et un déjeuner. Les sportifs pourront encore s'essayer au tir à l'arc dans la salle dédiée. Vous n'allez pas vous ennuyer, il y a de quoi faire. Les 29 et 30 novembre, soyons tous mobilisés pour le Téléthon !



À retenir : Jeudi 28/11 film sur la course à pied à l'Amical-Ciné. Vendredi 29/11 à 20h, Salle Kerkhove, concerts. Samedi 30/11 : viennoiseries sur commande jusqu'au 26/11, à récupérer dès 7h 30 salle Lameyse. À partir de 7h 30, aux 4 Vents, petit-déjeuner sur réservation. Taïso, salle de judo, à 9h et à 10h 30. Salle Kerkhove, 9h : randonnée puis à partir de 11h, diverses activités. Salle du Tir à l'Arc dès 15h initiation. Programme complet sur le site www.ville-leers.fr et sur la page Facebook Téléersthon

HARMONIE MUNICIPALE 6 nouvelles recrues



6 nouvelles musiciennes ont intégré récemment l'Harmonie municipale. Parmi elles, 3 Leerssoises, côté enfants : Lucie Versluys à la flûte et aux percussions, Léana Delepeleire à la flûte, et côté adultes: Isabelle Vandermeirssche au saxophone. 2 Lysoises intègrent aussi l'ensemble : la jeune Noémie Devynck sera à la flûte et Michelle Bruneau au tuba. Chantal François de Néchin rejoint quant à elle le pupitre saxophone. Toutes sont élèves à l'École municipale de musique.

MUTUELLE CITOYENNE



Quelle complémentaire santé choisir ?
Comment être le mieux couvert possible au meilleur tarif ?

Pas simple de faire son choix face aux nombreux acteurs du marché. Pour vous aider à y voir plus clair dans les barèmes de prestations et mieux cerner les subtilités des contrats proposés par les mutuelles et les assurances, l'association Mission Santé Sociale (MISS) vous accompagne à chaque étape. Dans le cadre d'un partenariat passé avec la Ville de Leers, cette association, créée par un groupement de consultants en protection sociale et courtiers en assurance, vous aide à trouver votre chemin dans la jungle des mutuelles, garanties dépendances ou garanties obsèques. En relation avec 70 mutuelles et compagnies d'assurance différentes, la MISS trouve toujours le contrat le plus adapté en fonction de votre âge, budget et santé.

Pour qui ?

La MISS s'adresse à tous les citoyens, quel que soit leur âge et leur statut : salariés, fonctionnaires, retraités, étudiants, artisans, commerçants, professions libérales...

Quand et comment ?

La MISS assure une permanence mensuelle en mairie, ouverte à tous les habitants de Leers, le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 09 82 51 68 68 ou directement sur le site : <https://missionsantesociale.fr>



CŒUR DE VILLE 2

La phase 2 est en cours

Les délais annoncés par la Métropole Européenne de Lille sont respectés et le réaménagement du Cœur de Ville se concrétise chaque jour un peu plus. La phase 1 qui s'est déroulée de juillet à octobre a déjà permis à la place Lucien Demonchaux de changer de configuration. Ont été refaits les voies de circulation, trottoirs, emplacements

engazonnés de stationnement. Ont été ajoutés des fosses à végétaux et un point d'apport volontaire pour le verre.

Nouvelle entrée du parking

Début octobre, la phase 2 a été entamée. Durant encore quelques jours jusque mi-décembre, le chantier est installé rue Gambetta. Il s'agit ici de créer un accès

à la place Lucien Demonchaux, derrière l'église, d'installer un giratoire permettant l'entrée et la sortie.

Après une courte trêve en fin d'année, afin de ne pas perturber l'activité des commerçants du centre, les travaux reprendront début janvier sur l'avant de la place. Puis au printemps, c'est la rue des Patriotes qui sera aussi réaménagée.

RUE SALENGRO

Pour plus de sécurité

La rue Salengro est longue, trop en ligne droite et permet de sortir de la ville, ce qui pousse certains automobilistes à y rouler trop vite. Pourtant, c'est une voie très empruntée, surtout par les enfants qui se rendent au collège ou au complexe sportif. Pour plus de

sécurité, l'an dernier, des travaux d'aménagement d'un plateau surélevé avaient été réalisés rue Salengro au carrefour de la rue Boileau. Fin octobre-début novembre, ce plateau a été remis aux normes. Un deuxième plateau a été également installé à la sortie du complexe sportif. Un marquage cycliste sera réalisé sur cet axe.



NOUVELLE APPELLATION

D'équipements municipaux

Lors du dernier conseil municipal d'octobre, a été validée par les élus la dénomination de deux structures de la ville. La salle du centre, située rue Jean Jaurès, prend le nom de Christiane Dubois. M^{me} Dubois, décédée en 2021, à l'âge de 92 ans, a été une figure emblématique de la commune pour laquelle elle s'est investie durant 37 ans. Entrée au conseil municipal en 1977, elle aura été adjointe de 1983 à 2014 notamment à la culture.

Le complexe sportif Léo Lagrange, situé rue Pasteur, s'appellera, lui, dorénavant, Gérard Willocq. Nom de celui qui, entré au conseil municipal en 1959, aura exercé 7 mandats. D'abord comme conseiller, puis adjoint en 1971, premier adjoint en 1979 et enfin maire de Leers de 1995 à 2001. Décédé en 2020, lors de la pandémie, M. Willocq a permis à la ville de se développer, de se doter de nombreux équipements notamment sportifs. Gérard Willocq a aussi été un des pères fondateurs du Leers Omnisport.

ESPACE CULTUREL

Les travaux se poursuivent

Lancés avant l'été 2023, les travaux de construction du futur Espace culturel Jean-Claude Casadesus continuent d'avancer.

Aujourd'hui, les plâtreries dans les locaux se terminent, y compris dans l'auditorium avec ses plafonds en bois.

À présent, la grosse étape va être celle des chapes. Puis seront réalisés les sols, peintures, l'installation des équipements électriques, le chauffage, la

plomberie... Les extérieurs seront également aménagés.

Des locaux plus adaptés

Livré avant l'été 2025, le bâtiment sera investi par les élèves de l'École municipale de musique, les musiciens de l'Harmonie municipale ainsi que les choristes du Diapason. Les artistes confirmés ou en devenir y disposeront ainsi de locaux plus modernes et adaptés à leur activité.



CARREFOUR LYS/PICAVET

Afin d'éviter les accidents

À la rentrée, la Métropole Européenne de Lille a réalisé rue de Lys au carrefour avec la rue du Capitaine Picavet, un îlot central sur la chaussée et fait rabaisser la hauteur des trottoirs. Ce nouvel aménagement d'îlot central rétrécissant la chaussée a pour but, d'une part de casser la vitesse de certains véhicules à l'entrée de la commune, identifiée comme particulièrement accidento-

gène. D'autant que ce carrefour accueille des arrêts de bus et est donc fréquenté par des enfants. D'autre part, la hauteur des trottoirs a été abaissée afin que les personnes à mobilité réduite puissent emprunter plus facilement. Les passages piétons existants ont été mis en conformité à la réglementation PMR, d'autres vont être ajoutés pour faciliter les traversées de ce carrefour.



L'HÔTEL DE VILLE

en autoconsommation

Vous pouvez le constater chaque jour sur l'écran installé dans le hall de la mairie. À présent que les panneaux photovoltaïques ont été branchés sur le toit de l'Hôtel de Ville, uniquement sur la toiture du nouveau bâtiment, la mairie est en autoconsommation électrique. La centrale a déjà permis de produire en moyenne chaque jour entre 20 et 80 kWh. 1335,45 kWh ont déjà été produits, soit 536 kg de CO₂ économisés. On estime par an une production de 30000 kWh, cela permettant une économie de 2,5 t. de CO₂. Le système alimente la mairie mais aussi des bâtiments annexes selon la quantité produite.



Budget Participatif

LE 3 DÉCEMBRE DÉCOUVREZ LES FUTURES RÉALISATIONS

Le 3 décembre lors d'une soirée de résultats, vous découvrirez le ou les projets ayant remporté le plus de suffrages et bientôt réalisés par la Ville dans le cadre du Budget Participatif 2024. C'est vous, habitants de Leers qui l'avez décidé. De début septembre à fin octobre, vous avez voté pour les idées que vous estimiez répondre le plus à l'intérêt général. Le choix n'était pas facile cette année. Pour cette 2^e édition du Budget Participatif leersoïse, les propositions étaient nombreuses. Lors de la première édition à laquelle avaient participé 13 Leersoïse et dont avaient été retenus 9 idées, vous aviez été 458 à voter pour des plantations de fruitiers et vivaces réalisées l'automne dernier.

50 idées, 11 retenues

Cette année, 34 habitants ont proposé au printemps 50 projets. Après une étude par le comité du Budget Participatif puis par des techniciens de la Ville afin d'évaluer la faisabilité technique et les coûts, 11 projets pouvaient être concrétisés. Parc canin, terrains de pétanque, parcours santé, boîtes à livres, les idées étaient variées. 246 d'entre vous ont voté par papier, 175

en ligne via la plateforme. Le dépouillement a été réalisé le 6 novembre par le comité du Budget Participatif. Quel sera ou quels seront les projets réalisés prochainement en respectant l'enveloppe allouée de 10 000 €? Venez le découvrir le 3 décembre à 19h, salle des mariages en mairie.



LA CONSULTATION EST PROLONGÉE

Où implanter le nouveau mobilier urbain à Leers?

Selon vous, il manque des bancs en ville? À quels endroits les jugez-vous les plus utiles? Vous estimez qu'il serait bienvenu d'installer davantage d'arceaux vélos?

Afin que les implantations d'éventuels nouveaux mobiliers urbains correspondent aux besoins de la population, la Ville a décidé de poursuivre la consultation lancée début octobre. C'est le moment de donner votre avis. Alors n'hésitez pas à soumettre vos idées d'emplacement et donnez votre avis sur celles qui seront proposées.

Consultation sur <https://participationcitoyenne.ville-leers.fr/> ou sur papier à déposer en mairie.

Précisez l'endroit de l'implantation voulue et pourquoi cela vous semble important. Votez pour les idées déjà données.



ENQUÊTE MENÉE PAR HURBA

Votre vision de la ville

Au printemps, le cabinet de psychologues urbains, Hurba, a lancé une étude afin de dresser un tableau sur la manière dont vous percevez votre commune et votre Qualité de Vie Urbaine. Via un questionnaire en ligne ou sur papier, chacun a pu donner son avis sur les points forts de la ville mais aussi les axes sur lesquels il semblerait intéressant de travailler afin de répondre au mieux à vos attentes et besoins. 513 Leersois ont volontairement et anonymement répondu. Selon les réponses, il s'avère que les Leersois aiment habiter à Leers, s'y épanouissent. Parce que c'est une ville attractive par ses commerces, ses écoles. Dans la grande majorité, vous exprimez votre attachement à votre quartier, évoquant un climat

apaisé et plutôt serein. Néanmoins, certains points restent à améliorer comme le sentiment d'insécurité.

Cela dit, les résultats obtenus sont tout à fait comparables à la moyenne nationale issue de l'Observatoire (panel 2023/2024 : 5500 personnes). À présent, le cabinet se propose de rencontrer la population lors d'entretiens qui auront lieu en décembre. Le but est d'obtenir un maximum d'informations sur ce que souhaiterait la population afin notamment de concrétiser le projet d'aménagement du site Sweetco en promouvant un cadre de vie de qualité pour les Leersois.

Vous voulez rencontrer Hurba, contactez-les au 07 63 60 25 72.

Quelques chiffres issus de l'Observatoire Santé et Qualité de Vie Urbaine

Les quartiers des participants

Centre-ville	159
Le Buisson / Quévaucamps	87
Vieux Bureau	55
Papinerie	19
Gibraltar	14
Suffren	2

Profil des Leersois sondés

Profil général
 60 % sont des femmes
 50 % ont 50 ans et +
 81 % vivent en maison + jardin
 42 % sont en CDI
 1 % sont étudiants
 7 % sont nés à Leers

Type de ménages

49 % sont en couple avec enfants
 30 % sont en couple sans enfant

Ancienneté dans leur quartier

13 % habitent depuis + de 40 ans
 23 % y habitent depuis 10 à 20 ans
 2 % y habitent depuis - de 2 ans

Motifs de satisfaction des Leersois

13 Je me sens serein dans mon quartier	87		
14 Je me sens intégré dans mon quartier	87		
21 Réputation du quartier	80		
21 Relations de voisinage (convivialité, entraide)	79		
21 Je peux trouver du soutien dans mon quartier	79		
37 Entretien bâtiments et logements	63		
39 Communication (magazine, réseaux sociaux, internet...)	61		
46 Densité des constructions	54		
61 Entretien des rues	39		
61 J'ai l'impression que l'activité économique se porte bien	39		
62 Possibilité de circuler à pieds sur les trottoirs	38		
86 Conditions de sécurité (délinquance, vols, drogue...)	14		
87 J'ai l'impression de pouvoir agir dans mon quartier	13		
<table border="0"> <tr> <td style="background-color: #e0e0e0;">% Insatisfaisant</td> <td style="background-color: #c0e0c0;">% Satisfaisant</td> </tr> </table>		% Insatisfaisant	% Satisfaisant
% Insatisfaisant	% Satisfaisant		

Ce qui rend la ville attractive selon les Leersois

Commerces	45 %
Équipements scolaires	40 %
Cadre de vie	32 %
Localisation géographique	31 %
Tissu associatif	28 %
Environnement	18 %
Équipements médico-sociaux	13 %
Culture et patrimoine	9 %
Économie	6 %
Actions pour l'écologie	2 %
Climat/météo	1 %

AIDE AU LOGEMENT

C'est aussi pour les seniors

Senior, comme toutes les autres catégories de la population, vous pouvez bénéficier d'allocations logement.

Que vous viviez à domicile, chez un accueillant familial ou en résidence seniors, plusieurs aides peuvent vous accompagner financièrement si vous possédez des ressources ne dépassant pas un certain plafond. Les retraités pouvant et souhaitant rester habiter à leur domicile peuvent bénéficier d'aides versées par la CAF. L'APL est une aide personnalisée au logement pour tout senior retraité de nationalité française ou ayant un titre de séjour en règle. L'ALF, allocation de logement à caractère familial, peut être attribuée aux retraités non concernés par l'APL. L'ALS, allocation au logement social, est quant à elle à destination des retraités qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL ni de l'ALF. Ces trois allocations ne sont pas cumulables. Pour les seniors hébergés en résidence seniors, Ehpad, en résidence ou chez l'habitant, l'APL peut être allouée si l'établissement est conventionné, ou l'ALS si l'établissement n'est pas conventionné. Cette aide pouvant être cumulée avec l'ASH, aide sociale à l'hébergement versée par le Département, gérée par le CCAS pour les seniors de + 65 ans aux ressources limitées.



Demande à faire auprès de la CAF.
Plus d'infos : www.servicepublic.fr
Renseignements auprès du CCAS.

SMS, MAILS

Soyez vigilants

Sms, mails, soyons vigilants ! De plus en plus sont frauduleux et tentent de collecter nos données personnelles ou bancaires. Ne cliquez pas sur n'importe quels liens et pièces jointes. Même si les mails ou sms paraissent vrais, ils ne le sont pas forcément. Jamais il ne vous sera demandé de régler une amende par le biais de mails ou sms, aucune administration, aucun fournisseur d'énergie ou téléphonique ne demandent ses identifiants à un client, encore moins une banque, votre code personnel. Alors, vérifiez bien l'expéditeur. Soyez attentifs aux langage, fautes, expressions. Installez des bloquants, des anti-virus. En cas de doute, appelez l'organisme expéditeur. Et supprimez ces messages.

ALERTE CYBERSÉCURITÉ

Contravention / Amende :
Vague en cours de SMS et mail frauduleux

INFO ANTAL: Vous avez une contravention à payer. Afin d'éviter toute pénalité veuillez la régler via: AMENDE GOUV agents ont les liens / sms amendes

ARNAQUE

1. Ne répondez pas

2. Signalez les SMS au 33 700

3. Signalez les mails à Signal Spam

Un seul site pour payer vos amendes : www.amendes.gouv.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

OCTOBRE ROSE

Les agents de la ville mobilisés



Vendredi 18 octobre, les agents de la ville, mairie, résidence Les quatre vents, Ehpad et Centre Petite Enfance, se sont parés de rose afin de soutenir l'opération « Octobre Rose » en faveur de la sensibilisation au cancer du sein.



DÉFI TOUS AU JARDIN qu'il soit fleuri, potager, de biodiversité

Cette année, le concours des maisons fleuries a laissé la place au défi « Tous au jardin ».

Plus qu'un simple concours du jardin qui serait le plus joliment ou extrêmement fleuri, cette année, une incitation à se tourner davantage vers le développement durable et la biodiversité a été proposée aux passionnés

à la main verte avec le défi « Tous au jardin ». Tous les jardins pouvaient à présent participer, du plus petit au plus grand, même les potagers et surtout, évidemment, ceux confectionnés pour attirer oiseaux et insectes. Fin septembre, la

remise des prix a été une occasion conviviale d'un après-midi « jardins ouverts ». Les participants ont partagé leurs astuces et découvert les pratiques de chacun.

REP'LEERS CAFÉ Devenez bénévole !

Le Rep'Leers Café est un réel succès ! En un peu plus d'une année d'existence, il a déjà accueilli bientôt 300 visiteurs et permis à près de 150 objets d'être sauvés de la poubelle à laquelle ils étaient destinés. Remettre en état de marche et donner une seconde vie à des réveils, aspirateurs, taille-haies et même machines à coudre n'a été possible que grâce à l'aide précieuse de bénévoles. Des réparateurs et réparatrices, motivés, débrouillards et ingénieux. Une équipe pleine de convivialité que vous pouvez retrouver chaque 4^e samedi du mois dans leur QG établi à la Maison des



Jeunes. Vous aussi avez à cœur de réparer plutôt que de jeter, avez un don pour le bricolage, aimez accueillir le public ? Rejoignez le Rep'Leers Café en tant que réparateur, réparatrice, assistant(e) ou agent d'accueil et de convivialité.

Infos : 03 20 20 06 00,
contact@ville-leers.fr ou
au prochain Rep'Leers
Café.

POUR LE CLIMAT Relevons le défi !

Soucieux de réduire votre empreinte carbone, vous êtes déjà engagés et peut-être avez-vous même déjà participé ces derniers mois aux défis écocitoyens lancés par la Métropole Européenne de Lille sur l'eau, l'alimentation ? À présent, la MEL soutenue par la MRES, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, propose un défi climat. Lancé en décembre, et durant trois mois, ce programme sera pour tous l'occasion d'être accompagné dans la mise en œuvre de nouveaux éco-gestes simples et efficaces sur les thèmes cette fois de l'énergie et du logement. Tout le monde peut participer. En s'inscrivant, seul ou en équipe, avec sa famille, ses voisins, ses collègues, vous aurez accès à des ateliers et événements ainsi qu'à une appli permettant d'évaluer votre empreinte et mesurer son évolution. Alors relevez le défi !



Lancement le samedi 7 décembre matin à la Maison de l'habitat durable, 7bis rue Racine à Lille. Plus d'infos contact@ville-leers.fr

GLAM

À l'écoute du plus grand nombre

Comme énoncé dans l'édito de ce magazine, en page 3, les actions dans l'intérêt de tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, se perpétuent ou évoluent, pour toujours faire mieux en restant à l'écoute du plus grand nombre, sans esprit partisan, c'est notre « astreinte » quasi quotidienne.

Faire des promesses et parfois des actions qui, certes, trouvent un public, c'est bien mais est-ce suffisant ? Pour exemple ; pourquoi n'avons pas nous la chance d'avoir des relais d'influence d'opposition qui réfléchissent et cherchent la vérité plutôt que de toujours dire que c'est de la faute de la Mairie, en sachant qu'ils sont eux-mêmes utilisateurs de ses services et devraient donc, doublement, en connaître les règles ; je parle ici du sujet des réservations de cantine !

Parler de l'approche des fêtes de fin d'année c'est donc aussi envisager déjà l'an prochain.

Tentons d'être les premiers à émettre des vœux pour 2025 : des vœux circonspects d'optimisme quant au traitement, par notre nouveau gouvernement, qui sera infligé aux communes pour participer à la résorption du déficit abyssal que nous connaissons déjà ou, à tout le moins, à son infléchissement. Nous savons déjà que cet effort sera porté, pour partie, par les collectivités territoriales ! Les temps sont durs ... et le seront pour tout le monde !

Cet horizon, certes « nuageux » mais prévisible ne nous empêchera pas de rester serein pour l'avenir à moyen terme et, surtout, « carpe diem », profitons des bons moments présents surtout en cette période de fin d'année propice à ces instants de bonheur !

Bonnes fêtes de fin d'année à chacun et chacune.
Jean-Philippe ANDRIÈS Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr

VITALISER LEERS

Travaux à la station d'épuration et sur l'Espierre

Construite dans les années 1980 et mise aux normes en 2005, la station d'épuration adossée au canal ne peut plus aujourd'hui répondre aux niveaux de traitement exigés par la réglementation.

C'est pourquoi de lourds aménagements ont été justement planifiés en 2025 par les services de la MEL gestionnaire.

Ces travaux consisteront en la construction d'un bassin enterré de stockage d'eau de 30 000m³, l'aménagement de la file biologique existante et la construction d'une file de traitement pluvial et enfin la mise en place d'une nouvelle file boues qui permettra la production de biogaz et la valorisation énergétique des boues. Ce chantier d'envergure s'engagera sur plusieurs années et aura des résonances à terme et en cours sur tout le secteur entre le pont du Sartel et le Grimonpont.

Aussi justifié soit-il, il est donc essentiel que les riverains concernés puissent bénéficier de la meilleure information pour lever d'éventuelles inquiétudes et adapter au mieux les conditions des travaux. C'est notamment en ce sens que ce projet a été présenté dès octobre au Conseil municipal de Watrelos.

Il me semble essentiel que les Leersois puissent bénéficier de la même information... Avant que tout le processus de chantier soit déterminé.

Mathieu JOHNSTON Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

VIVRE À LEERS

Vivre à Leers devient VAL !

Pour être mieux identifié, Vivre à Leers devient VAL. Plus simple, plus facile à retenir, notre équipe a choisi de redéfinir le nom de notre mouvement. Qu'est-ce que cela change ? Toujours force de proposition, toujours sur le terrain, et toujours plus dynamique !

Nos projets sont travaillés en commissions VAL, avec 80 personnes apportant expérience, professionnalisme et surtout, l'enthousiasme de servir le bien commun.

Malgré les obstacles, nous rebondissons : après un refus de la municipalité pour notre soirée Halloween, nous avons lancé deux actions :

- Un repas dansant avec DJ, le 24 novembre 2024 à 12h30, salle Polyvalente Pasteur, (inscriptions 0687660031 ou reservation@vivrealers.fr)

- Deux cars déjà complets pour le marché de Noël de Bruges, ouverts à tous les Leersois, première pierre d'un futur syndicat d'initiative leersois. D'autres actions suivront.

En plus de participer activement aux événements municipaux et associatifs, VAL reste force de proposition : pour le Téléthon 2024, nous proposons une soirée karaoké, en partenariat avec plusieurs associations, menée par le LAD, le samedi 30 novembre salle Kerkhove à 19h. Venez nombreux pour la bonne cause !

VAL, ce sont aussi des élus soutenus par une équipe, qui proposent un Leers tourné vers l'avenir, moderne et fidèle à son identité. Nous y travaillons avec passion et conviction.

Bonnes fêtes de fin d'années ! Nous sommes prêts.

Jérémy ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealers.fr <https://www.vivrealers.fr/>

ANGÉLIQUE WATRELOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE

Entre traditions festives et urgences sociales : Pour une ville plus juste

Depuis 2 mois, Leers s'est animée de projets qui me tiennent particulièrement à cœur. Je suis heureuse de voir la concrétisation de la course de caisses à savon, un événement que nous proposons avec Bernard Costeur depuis des années. Nous avons pu y participer et obtenu la 3eme place du podium.

Nous avons également retrouvé les allumoirs dans les rues de Leers, une tradition que nous réclamions depuis longtemps et qui ravi les enfants si heureux de défiler dans la ville.

Puis l'organisation inspirée d'Halloween dans le parc de la Butte, une initiative appréciée bien que malheureusement limitée en nombre de participants.

Toutefois, certains sujets restent sans réponse. Notamment, l'urgence de mettre en place des logements d'urgence, dont la gestion manque de transparence. En tant qu'élue, je suis témoin de situations dramatiques : 2 femmes victimes de violences sont aujourd'hui dans une détresse extrême, l'une d'elles redoutant même de s'adresser à la municipalité par peur de l'indifférence ou du jugement. La ville ne peut se contenter de symboles comme les marches blanches ; il est crucial d'agir concrètement pour prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales, de plus en plus fréquentes.

Il est temps que la ville prenne des engagements tangibles pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

Angélique WATRELOT pour l'équipe de Leers Ensemble
Tél. : 06 19 24 73 96 contact@leersensemble.fr

l'Agenda

décembre à janvier

des manifestations municipales et associatives

Les 28-29-30 novembre Téléersthon

À l'initiative du Leers
Activités Dépannage avec la participation de plusieurs associations de la ville. Jeudi 28 à 19 h, à l'Amical-Ciné, vendredi 29 dès 20 h salle André Kerkhove, samedi 30 dans divers lieux. Voir page 13. Programme complet sur le site de la Ville et la page Facebook Téléersthon.



Dimanche 1^{er} décembre Bourse militaria

Organisée par le FJEP Amicale Laïque.
Salle Pasteur de 9 h à 16 h.

Dimanche 1^{er} décembre Audition de la Sainte-Cécile

Organisée par l'Harmonie municipale de Leers. Église Saint-Vaast à 11 h.

Dimanche 1^{er} décembre Goûter de Noël

Organisé par l'Association des familles.
Salle André Kerkhove de 15 h à 18 h.

Mercredi 4 décembre Atelier Zéro Déchet

Atelier récup' créatif « Spécial Noël », avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature.

Salle J. Lameyse, de 14 h 30 à 16 h 30.

Inscription : contact@ville-leers.fr
ou 03 20 20 06 00.



Mercredi 4 décembre Bus de l'accès au droit

Gratuit et sans rendez-vous, rencontrez des avocats.
Parking de l'Hôtel de Ville de 14 h à 17 h.



Samedi 7 décembre Fête de Noël de la crèche familiale

Réservée aux familles fréquentant la structure.
Salle municipale du Centre, à 10 h.



Lundi 9 décembre Collecte de sang

Organisée par le Don de sang bénévole.
Salle Pasteur de 14 h à 19 h.

Jeudi 12 décembre Chorale de l'École de musique

À la Résidence des 4 Vents à 18 h.



Jeudi 12 et vendredi 13 décembre Distribution des colis de Noël des aînés

Salle André Kerkhove de 9 h à 11 h 30.



Vendredi 13 décembre Concert de Noël

Par les classes orchestrales de l'EMM.
Église Saint-Vaast à 19 h.



Vendredi 13 décembre Fête de Noël

Organisée par Leers Activités Dépannage.
Salle Pasteur de 15 h à 21 h.

Samedi 14 décembre Chantons Noël tous ensemble

Avec Les Lutines, la Chorale et la classe de chant de l'EMM, accompagnés par Adrien Nowak à l'Orgue.
Église Saint-Vaast à 15 h.



Samedi 14 et dimanche 15 décembre Marché de Noël



Salle du Centre, rue Jean Jaurès, de 10 h à 18 h.

Voir page 11.



Dimanche 15 décembre Tir de Noël du LOS Tir à l'arc

Salle de tir à l'arc, rue Pasteur de 8 h à 13 h.

Dimanche 15 décembre Assemblée générale du LOS Cyclo

Salle Pasteur à 10 h 30.

Mardi 17 décembre Fête de Noël de la crèche collective

Centre Petite Enfance à 17 h 45.



Mardi 17 décembre Tournoi de Noël du LOS Volley

Salle Daudet à partir de 19 h 30.

Mercredi 18 décembre Concert intergénérationnel

À la résidence des 4 Vents avec Aymeric Loriaux au piano et la classe de Piano de l'EMM. À 15h30.



Vendredi 20 décembre Fête de fin d'année du Relais Petite Enfance

Réservée aux familles fréquentant la structure.
Salle municipale du Centre à 18 h 30.



Samedi 21 décembre Tournoi jeunes du LOS Football

Salle Daudet de 9 h à 18 h.

Samedi 21 décembre Tournoi de Noël du LOS Basket-ball

Salle Boileau de 9 h à 18 h.

Samedi 4 janvier Tournoi en salle du LOS Football

Salle Daudet de 9 h à 18 h.

De début à mi-janvier Recyclez vos sapins de Noël



Comme chaque année, une benne sera mise à votre disposition sur le parking de l'Esplanade Deprat afin que vous puissiez y déposer votre arbre de Noël. Il sera ainsi recyclé.

Samedi 11 janvier Soirée vœux, galette et jeux du Jog'Leers OS

Salle Pasteur de 18 h à 23 h 30.

Dimanche 12 janvier Tir du Roy du LOS Tir à l'arc

Salle de tir à l'arc, rue Pasteur de 7 h à 18 h.

Vendredi 17 janvier Remise des prix du Junicode

Salle municipale du Centre de 18 h 30 à 20 h.

Samedi 18 janvier Cérémonie de vœux du maire à la population

Salle André Kerkhove à 19 h.

Dimanche 19 janvier Galette des rois d'Adnès

Salle Pasteur à 16 h.

Samedi 25 janvier REP'LEERS CAFÉ

Réparez vos objets!



Maison des Jeunes, complexe A. Daudet, rue Salengro de 9 h à 11 h 30.

Samedi 25 janvier Assemblée Générale, jeux et repas de l'Association des familles

Salle Pasteur de 15 h à 23 h.

Dimanche 26 janvier Assemblée Générale de l'Harmonie municipale de Leers

Salle Paul Bourgois à 11 h.

Appel à candidature pour les centenaires



Vous allez fêter vos 100 ans en 2025 ?

Faites vous connaître auprès de la structure dans laquelle vous résidez ou auprès du service animation de la ville si vous n'habitez pas aux 4 vents ou à l'Éhpad.

Service Animation : 03 20 20 06 06.

Inscription aux jubilaires

La traditionnelle cérémonie de mise à l'honneur des jubilaires



aura lieu le samedi 5 avril 2025 à 17 h.

Si vous fêtez votre anniversaire de mariage en 2025, faites vous connaître auprès du service animation.

Inscription avec justificatif de domicile et livret de famille du 2 janvier au 28 février 2025.

Service animation : 03 20 20 06 06.

Au Centre Petite Enfance

Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines.



Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

Judi 5 décembre

Atelier « Je signe avec mon bébé », de 10 h à 11 h

Samedi 7 décembre

Atelier de Noël, de 9 h 30 à 11 h 30

Judi 12 décembre

Groupe d'échange futurs et jeunes parents, à 13 h 30

Judi 19 décembre

Heure du conte sur le thème de Noël, de 10 h à 11 h

Centre Petite Enfance,
43 rue du Général de Gaulle.
09 73 32 05 48.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Kaïs Delaire, le 11 septembre

Ewen Muraz, le 26 septembre

Emmanuelle Kosmala, le 26 septembre

Mariages

Jimmy Bernard et Aurélie Van

Hoorde, le 5 octobre

Gérard Legrand et Audrey Burette,

le 12 octobre

Boris Israel et Delphine Costeur,

le 12 octobre

Christian Cordier et Gilberte

Cerveaux, le 12 octobre

Julien Molinet et Gabriela Segura,

le 19 octobre

Décès

Salvatore Piraino, le 18 septembre

Guy Marchal, le 19 septembre

Anne-Marie Hanquart veuve

Vandecasteele, le 19 octobre

Giénia Cyganik, le 22 octobre

Olivier Helynck, le 23 octobre

Louis Wagnon, le 3 novembre

RETROUVEZ AUSSI toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la ville
www.ville-leers.fr



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile



Android



Apple

ou en vous inscrivant à la newsletter



Avis aux associations ! Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales. Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à communication@ville-leers.fr. Pour le prochain Leers Infos de janvier, ce sera avant le 15 décembre.

★ Bienvenue au ★

Marché de Noël



Samedi 14 & Dimanche 15
Décembre 10h-18h

Salle du Centre rue Jean Jaurès



VILLE DE
Leers

la Boîte de Noël

SOLIDAIRE



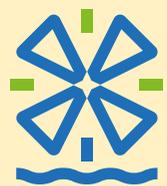
1

*Produit de beauté
Vêtement chaud
P'tit mot sympa
Aliment plaisir
Jeu-loisir*

Du 26 Novembre au 15 Décembre

**Points de collecte sur
www.ville-leers.fr**

Au profit du



VILLE DE
Leers